



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 12/12/2023

DELIBERATION
n° CA 2023 – 84-o

*Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(TSM-R)*

Vu le décret n° 2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts, notamment l'article 14 des statuts annexés,

Vu la délibération du conseil d'administration du 8 juin 2023 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au président,

Article unique :

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK*

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 12/12/2023
DELIBERATION n° CA 2023 - 84-0
Compte rendu des décisions prises par le président
en application des délégations consenties par le conseil d'administration
(TSM-R)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
01.10.2023	Adhésion à une association		Décision du président : adhésion à l'association AGRH
06/11/2023	Adhésion à une association		Décision du président : adhésion à l'association AEI par TSM-Research